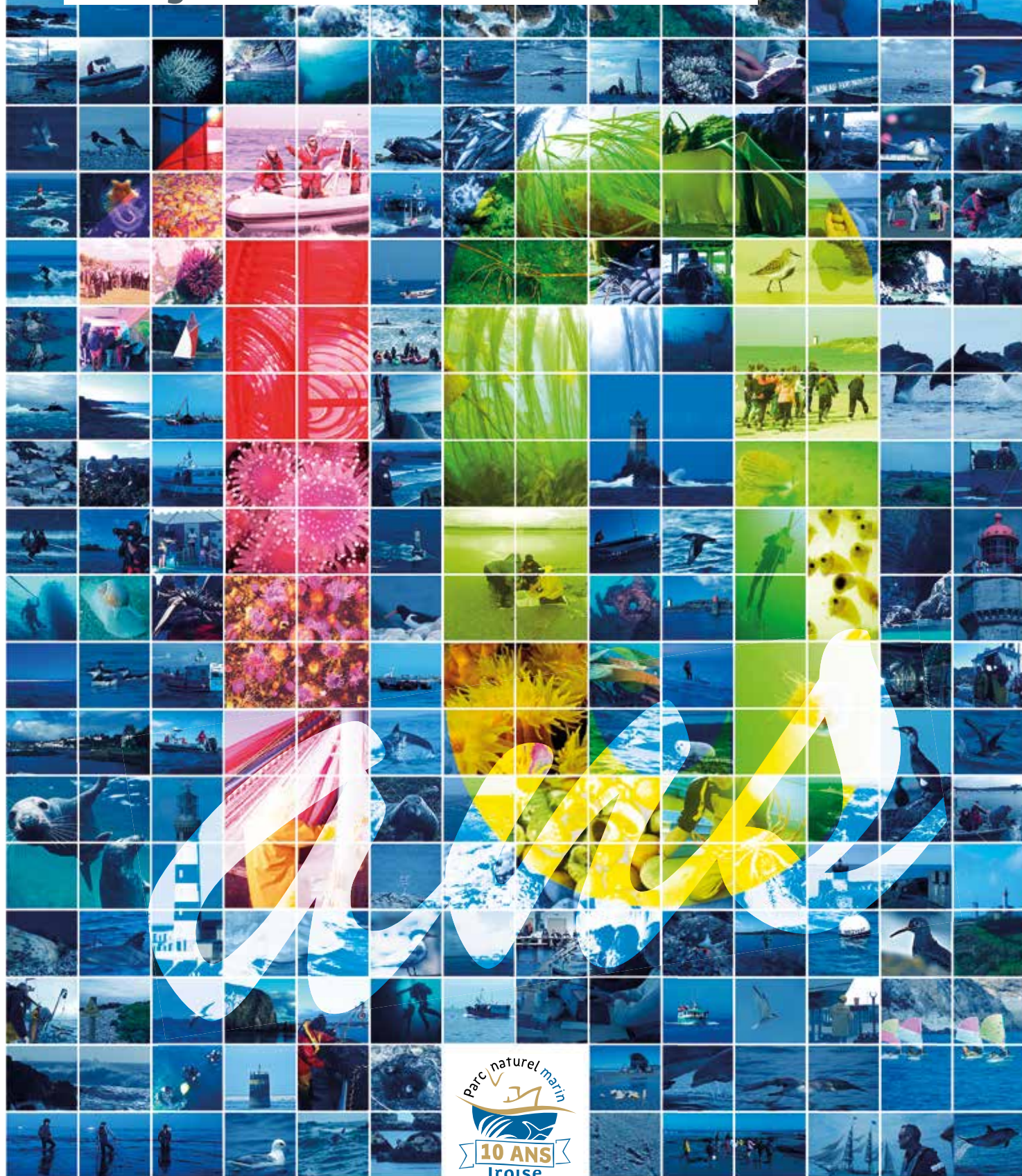


Journal de bord

Le magazine du Parc naturel marin d'Iroise



Découverte des Pierres Noires

Ce cliché et celui proposé en quatrième de couverture sont l'oeuvre de **Krews**, photographe amateur épris de voyage. Découvrez et partagez sa passion sur : <http://photosplaisirs.e-monsite.com>



Souvenirs	4
Il était une fois le Parc marin	
Entretien	5
Pierre Maille	
Décryptage	6
Le grand dauphin, sa préservation au centre des attentions	
Connaître	8
Faire connaissance avec les algues Pour une gestion durable du champ d'algues Mammifères marins et crustacés à l'étude	
Préserver	10
La qualité de l'eau, un enjeu partagé	
Conserver	11
Liste verte UICN, une reconnaissance à l'internationale Trois questions à... Hélène Mahéo	
Valoriser	12
Regards sur le métier de pêcheur Plein feux sur les phares	
Transmettre	14
Paroles d'enfants	



Édito



Il y a 10 ans, l'Iroise a vu naître le premier parc naturel marin. 10 ans de relations très fortes entre un nouvel outil de protection et son environnement, naturel et humain. Nous en serions donc aux noces d'étain ? Pourquoi pas. Ce métal

utilisé sur de nombreux bâtiments sait rester souple, tout en conservant ses caractéristiques et ses propriétés premières. C'est ce qui fait sa force...

Créer le premier parc naturel marin en Iroise était un pari osé qui s'est révélé finalement un pari réussi. Aujourd'hui le Parc marin fait partie du paysage local dont il est un acteur dynamique et reconnu. L'historique est instructif et le bilan de ces 10 ans prometteur. Vous en trouverez des éléments d'illustration au fil des pages de ce magazine.

L'année commémorant ce dixième anniversaire se termine, il est donc temps d'évoquer l'avenir.

Quels seront les grands défis du Parc naturel marin d'Iroise dans les 10 prochaines années ?

Tout d'abord continuer à être audacieux. Le Parc doit poursuivre sa quête de connaissances à travers des programmes scientifiques et océanographiques innovants. Mieux connaître la mer d'Iroise pour mieux la protéger, pour décider ensemble, au sein du conseil de gestion, des orientations que nous pourrons donner en matière de développement des activités ou de protection.

Connaitre la mer d'Iroise et partager ce savoir : le Parc doit continuer à sensibiliser tous les publics, petits, grands, touristes ou professionnels. Il faut poursuivre sur la voie du développement durable, toujours associer les femmes et les hommes à la protection du milieu marin. Vu le chemin parcouru ces dix dernières années, je ne doute pas un instant que nous saurons collectivement relever les nouveaux défis qui nous attendent.

Nathalie SARRABEZOLLES
Présidente du conseil de gestion
du Parc naturel marin d'Iroise



JOURNAL DE BORD
N°3 | décembre 2017

Magazine d'information édité
par le Parc naturel marin d'Iroise
Pointe des renards
29217 LE CONQUET
02 98 44 17 00

Courriel : parcmarin.iroise@afbiobiodiversite.fr
www.parc-marin-iroise.fr

Directeur de la publication : Fabien Boileau
Rédactrice en chef : Virginie Gervois
Rédaction : Clément Cygler, Parc naturel marin d'Iroise
Conception, mise en page : Claude Bourdon

Crédits photos : Couverture : Agence française pour la biodiversité; Nicolas Job; Yves Gladu; Julie Gourvès/ AAMP (P.3); Philippe Le Niliot/AAMP (P.4); Virginie Gervois/AAMP-AFB (P.5, 11, 14); Yannis Turpin/ AAMP (P.6, 9); Yves Gladu (P.8,9); Fabien Boileau/AAMP (P.9, 10); Nicolas Job (P.11); Nedjma Berder (P.12), Laurent Mignaux/ Terra (P.13); Romain Hubert/AAMP (P.15).
Infographie : Claude Bourdon. **Dessins :** Hippocampe.
Impression : CFI Technologies
Magazine tiré à 34 000 exemplaires.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Il était une fois le Parc naturel marin d'Iroise

Lors d'un anniversaire, il est toujours intéressant de se souvenir. Pour l'histoire du Parc naturel marin d'Iroise, la légende voudrait que l'idée soit née autour d'un plateau de tourteaux en 1989. On se souviendra aussi des inscriptions « non au parc marin », témoignages d'une inquiétude. Retour dix ans en arrière.

Dix ans... pas vraiment. Même si la date officielle de naissance du Parc naturel marin d'Iroise est le 28 septembre 2007, date de publication du décret de création, le projet pour un parc marin en mer d'Iroise est beaucoup plus ancien ; retour en 1989 lors de l'inauguration de la réserve de biosphère de la mer d'Iroise. Nous sommes alors dans l'archipel de Molène. N'y a-t-il pas plus bel endroit pour se rendre compte que cette mer du bout du monde abrite un patrimoine exceptionnel avec une biodiversité riche et précieuse ? Vient alors l'idée de créer un parc national.

Seul outil de protection existant à l'époque et ayant déjà fait ses preuves sur des espaces maritimes à l'image du Parc national de Pors-Cros dans le Var, l'option parc national pour la mer d'Iroise est validée en 1995 par le gouvernement. Une décision qui n'est pas du goût de la population locale. Insulaires, usagers de loisirs ou professionnels, élus locaux... tous voient dans ce projet une mise sous cloche de leur territoire. Des manifestations alors s'organisent ; des « non au parc marin » apparaissent en grand et en lettres blanches sur les quais et les routes. Synonyme d'une inquiétude, ce cri est entendu jusqu'à Ma-

tignon. En 2002, le projet de parc national est abandonné. On réfléchit alors à un outil de protection plus adapté au milieu marin ; un outil qui concilie protection de l'environnement et développement durable des activités humaines : un parc naturel marin.

Nouveau départ

Nous sommes en 2006, la loi du 14 avril crée l'outil parc naturel marin. En Iroise, la concertation se construit. Dans un élan démocratique les principaux acteurs du milieu marin sont appelés à s'exprimer sur le projet de parc naturel marin pour la mer d'Iroise à travers l'enquête publique.

Le climat s'apaise. L'idée d'un parc naturel marin en Iroise fait son chemin car non, il ne s'agit pas d'une sanctuarisation du territoire et surtout, les acteurs locaux restent décisionnaires et majoritaires au sein du conseil de gestion. Il reste quelques irréductibles toujours inquiets de ce nouvel outil de protection qui pour le moment n'a fait ses preuves nulle part. « L'association était consciente de l'importance de protéger le milieu marin mais on souhaitait surtout que ce soit les affaires maritimes qui

se chargent du parc. Ce n'était pas normal de faire venir des agents du parc national du Mercantour avec seulement une formation d'un ou deux mois à Concarneau pour acquérir des connaissances » se souvient Joël Perrot, vice-président de l'association Advili (Association de défense et de valorisation des îles et du littoral en mer d'Iroise), opposée au parc marin.

Montée en puissance

Après dix ans de vie, le premier parc naturel marin a su s'ancrer sur le territoire et convaincre les quelques sceptiques de son utilité. Pour Philippe Le Niliot, directeur-adjoint du parc, le conseil de gestion intégrant tous les acteurs, y compris les opposants, a montré que « la gouvernance leur était dédiée et que leur voix comptait ». Un avis que partage Joël Perrot : « le parc étant de toute façon créé, c'était également à nous de le faire vivre en bonne intelligence ».

L'Iroise en quelques chiffres

2 groupes de grands dauphins résident toute l'année dans l'archipel de Molène et la chaussée de Sein

Le plus grand champs d'algues des côtes de France avec
300 espèces d'algues répertoriées

13 espèces d'oiseaux se reproduisent en Iroise

Une flotte d'environ
170 navires de pêche professionnelle dont 80 dépendants du périmètre du Parc naturel marin

17 phares dont la plupart sont classés au x Monuments historiques

130 espèces de poissons

Une population de phoques gris estimée à **300** individus

« A chaque fois, nous avons réussi à construire des avis qui ont été acceptés »

Si le Parc naturel marin d'Iroise en est là aujourd'hui, 10 ans après, c'est grâce au travail de son conseil de gestion. Une gouvernance atypique qui a su faire ses preuves. Entretien avec Pierre Maille, premier président du conseil de gestion du Parc.



Pierre Maille

L'Iroise est le premier parc naturel marin de France, comment a été perçue sa création sur ce territoire ?

La création du parc s'est avérée au départ compliquée car les seuls modèles existants étaient principalement terrestres où on parlait davantage d'interdiction que de préservation. Les pêcheurs et nombre d'acteurs locaux ne voulaient pas de cette mise sous cloche, ni d'une réglementation non adaptée. Un des enjeux de la création a donc été de savoir comment intégrer ces acteurs comme principaux gestionnaires et élaborateurs des actions.

Comment y êtes-vous parvenus ?

Deux conditions ont notamment été négociées, discutées, fixées. La première portait sur la composition du conseil de gestion, en proposant une représentativité des membres équilibrée, sans majorité entre élus locaux, professionnels, associations et État. Ayant compris l'intérêt d'être partie prenante, le Comité régional des pêches a adhéré, ce qui représentait un élément décisif, avant que l'État n'accepte à son tour cette condition.

La deuxième imposait le souhait d'objectifs devant être spécifiques au territoire et au périmètre du parc marin, ce qui a nécessité deux ans d'élaboration pour proposer un plan de gestion* dans lequel chaque acteur se retrouvait.

Le conseil de gestion et son fonctionnement « participatif » constituent l'une des originalités du Parc. Quelles ont été les clés pour former une telle instance locale ?

Le plus important est de rassembler les principaux acteurs autour de la table. Il manque, à mon avis, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, en tant que gestionnaire de l'ensemble de l'eau et donc des principaux effluents. Il faut également que chaque

acteur comprenne l'intérêt des autres et pas seulement le sien. Ce qui est une contrainte pour certains assure une richesse durable pour tous. Enfin, la connaissance est indispensable pour expliquer les décisions et élaborer le plan de gestion. Un bon indicateur de cette gouvernance est la forte assiduité des membres du conseil, montrant bien leur volonté d'être associés aux échanges. Cela souligne aussi le fait que leurs avis sont pris en compte, sinon ils ne viendraient pas !

Quels sont les grands objectifs du plan de gestion ?

Trois objectifs sont ainsi au cœur des discussions et du plan de gestion : protéger, développer (activités économiques et touristiques) et améliorer la connaissance sur ce milieu marin. Il faut souligner que sans le volet « développement », le parc n'aurait sûrement pas existé. Nous avons un espace riche, donc il faut le développer mais de façon durable.

Au final, le Parc a-t-il réussi à fédérer tous les acteurs autour de ces objectifs ?

Il y a encore et il y aura sans doute toujours des gens hostiles au Parc. Mais depuis la création du Parc marin, il n'y a pas vraiment eu de conflit majeur. Quelques tensions sont apparues, notamment sur les premières décisions qui touchaient les activités terrestres, par exemple sur des extensions de porcherie. Il était parfois compliqué d'expliquer pourquoi nous intervenions sur le milieu terrestre... Mais à chaque fois, nous avons réussi à construire des avis qui ont été acceptés.

* Le plan de gestion est la feuille de route du Parc marin. D'une durée de 15 ans, il comprend les orientations que le Parc doit prendre et les objectifs qu'il doit atteindre.

Le grand dauphin Sa préservation au centre des attentions

Il n'est pas toujours facile d'expliquer le fonctionnement d'un parc naturel marin et de rendre cela concret. Comment le Parc atteint-il ses objectifs de préservation du milieu marin ? La réponse en images avec, comme exemple, la préservation des grands dauphins.

Une soixantaine de grands dauphins résident toute l'année dans l'archipel de Molène. Le grand dauphin est une espèce protégée à plusieurs titres et notamment au niveau européen.

Comment le Parc naturel marin d'Iroise peut-il préserver cette espèce tout en maintenant les activités (pêche, découverte du milieu marin...) qui utilisent le même espace vital que ces grands dauphins ?

Grâce aux connaissances acquises et à son expertise, le Parc a proposé des mesures de gestion. Des règles contraignantes ont été mises en place par le Comité des pêches et le Préfet maritime. Le Parc a également mis en oeuvre des mesures d'accompagnement.

B**Goémonier au peigne**

Après études :
Impacts forts dans certaines zones

Mesures proposées :
Fermeture de zones de récolte pour la tranquillité du grand dauphin.
Mise en place de mesures de gestion pour pérenniser la ressource.

C**Jet ski**

Après études :
Impacts forts (bruit des engins)

Mesures proposées :
Mise en place d'un arrêté préfectoral interdisant la conduite de véhicules nautiques à moteurs dans l'archipel de Molène.

A**Fileyeur**

Après études :
Impacts faibles

Mesures proposées :
Études et suivi sur les interactions pêche / espèces protégées.

Selon l'activité et son impact, quelles sont les mesures mises en oeuvre ?



**Comment préserver les
grands dauphins tout
en maintenant les
activités humaines ?**

D

Prestataires de découverte
du milieu marin

Après études :
Impacts modérés

Mesures proposées :
Mise en place d'une charte
de bonnes pratiques avec
conseils d'approche des
mammifères marins.

Comment le Parc met en oeuvre des mesures de protection ?

1 Connaître

Avant de proposer des
mesures de protection,
des campagnes
d'acquisition de
connaissances sont
mises en œuvre ;
connaissances sur
l'espèce, son habitat
et sur les activités qui
peuvent être source
de dérangement.

2 Expertiser

Les connaissances acquises
sont analysées. Les impacts
des activités et les enjeux de
protection du grand dauphin
sont définis.

4 Contrôler

Les équipes du
Parc s'assurent, par
le contrôle et la
surveillance, que les
mesures sont bien
respectées. Elles
évaluent également
leur pertinence.

3 Proposer

En concertation avec
l'ensemble des acteurs,
le conseil de gestion
du Parc propose des
mesures de protection
et de développement
durable des activités.

Ils sont à nos côtés depuis 10 ans



- Les comités départemental et régional des pêches, les pêcheurs professionnels
- Les collectivités territoriales et le Parc naturel régional d'Armorique
- Les organismes de recherche : Ifremer, IUEM/UBO, Station biologique de Roscoff, le CNRS, le Muséum national d'histoire naturelle...
- Les services de l'Etat
- Le milieu associatif : Bretagne Vivante, le Cedre, les associations de plaisanciers, les clubs de plongée...
- Les professionnels du tourisme et des loisirs, les centres nautiques...
- Nos collègues de l'ONCFS, des services départementaux de l'AFB...
- Les acteurs économiques : la CCI Bretagne Ouest, ...
- Les établissements scolaires, les enseignants et les élèves....
- ...

Merci

Faire connaissance avec les algues

Parmi les objectifs d'un parc marin, la connaissance est un véritable défi. Pourquoi ? On protège mieux ce que l'on connaît, tout simplement. En 10 ans, le Parc naturel marin d'Iroise s'est engagé dans des programmes scientifiques audacieux et innovants. Parmi tous les sujets étudiés, on trouve les algues et plus particulièrement les laminaires, ces grandes algues brunes.

La linaire, on la connaît surtout échouée sur nos plages mais au final elle est beaucoup plus présente dans notre quotidien. Les « alginates » qui en sont extraits se retrouvent dans notre alimentation, nos produits de beauté et d'hygiène, nos médicaments... Deux principales espèces d'algues laminaires sont récoltées en Iroise. *Laminaria digitata*, appelée aussi *tali* en breton ; et plus en profondeur, une autre espèce : *Laminaria hyperborea*. Ces laminaires poussent essentiellement dans l'archipel de Molène où elles forment de véritables forêts sous-marines, riches de multiples organismes qui viennent y trouver un abri. L'archipel de Molène est également le principal lieu de récolte d'algues brunes en France, et notamment pour *Laminaria hyperborea*. « 90% de la production française provient du plateau molénaï. Pour une exploitation durable de cette ressource, il a fallu renforcer nos connaissances », indique Philippe Le Niliot, directeur adjoint du parc marin. De 2010 à 2014, plusieurs études scientifiques ont donc été menées par le Parc avec l'Ifremer, la station biologique de Roscoff et le Comité départemental des pêches.

Première étape : évaluer la ressource

Où trouve-t-on *Laminaria hyperborea* dans l'archipel et en quelle quantité ? Les données existantes montraient des divergences d'estimation liées à l'imprécision des méthodes utilisées pour cartographier cette algue qui se trouve jusqu'à 30 mètres de profondeur. « Pour y parvenir, il a fallu combiner les outils acoustiques (sonar) et optiques (lidar) qui permettent de reconstituer, avec une résolution fine, la topographie des fonds marins. » explique Touria Bajjouk, chercheuse à l'Ifremer. Des observations in situ, et notamment des plongées réalisées par les agents du Parc, ont permis d'affiner les données. Ainsi, grâce à ce travail on évalue à environ 426 000 tonnes la ressource en *Laminaria hyperborea*.

Deuxième étape : évaluer les impacts

La technique du peigne norvégien consiste à trainer sur le fond un engin d'une largeur d'1,50 mètres et de 300 kg afin de prélever par arrachage les algues. Pour comprendre les impacts de ce peigne des scientifiques ont travaillé en étroite colla-

boration avec les goémoniers. Un site expérimental a été défini. « Un état des lieux complet des algues et de la biodiversité présente autour a été réalisé, avant et après le passage du peigne », détaille Dominique Davout de la Station biologique de Roscoff. Les données collectées ont permis de démontrer que l'impact du peigne varie en fonction du fond. Si le procédé fait preuve d'une bonne sélectivité en capturant peu de jeunes plants, le retournement des blocs rocheux par le peigne peut être problématique pour la survie des espèces qui vivent dessous.

L'impact du bruit a également été évalué sur la population de grands dauphins. Toutes ces données ont été partagées avec les goémoniers. A partir de là, les professionnels avaient toutes les clefs en mains pour mettre en place des mesures permettant d'exploiter durablement les grandes algues brunes.

Retour sur les programmes d'acquisition de connaissances

Mammifères marins et crustacés à l'étude

Outre les études sur le champ d'algues de l'archipel de Molène, le Parc naturel marin d'Iroise a mené plusieurs programmes d'acquisition de connaissances depuis sa création, notamment sur les grands dauphins (voir page 7) et sur la langouste rouge. Le cantonnement de langoustes rouges de la chaussée de Sein est suivi depuis 2009 afin d'évaluer l'intérêt de cet outil et d'en savoir plus sur l'espèce. Autre action phare : le suivi télémétrique des phoques gris en mer d'Iroise. Pendant trois ans, 21 phoques gris équipés de balises GPS/GSM ont ainsi été observés. Ce suivi a permis au Parc et à ses partenaires de connaître le déplacement des individus entre l'Iroise et les îles britanniques et d'identifier leurs zones de chasse; une donnée précieuse pour travailler sur les interactions entre les espèces protégées et la pêche professionnelle.



Pour une gestion durable du champ d'algues de l'archipel de Molène

Grâce à la connaissance acquise sur les laminaires et une concertation entre tous les acteurs de la filière « algues », des mesures pour une gestion durable de la ressource ont pu être mises en place.

Si certaines algues sont exploitées depuis des siècles dans l'archipel de Molène, l'exploitation de *Laminaria hyperborea* est beaucoup plus récente. La récolte de cette algue, dont la production n'a cessé de croître avec 20 000 tonnes débarquées en 2017 contre 5000 en 1997, date de seulement 20 ans. « A la création du parc marin en 2007, l'exploitation de l'hyperborea était encore expérimentale, à la différence de celle d'autres espèces déjà encadrées par des règles strictes instaurées depuis 30 ans » se souvient Yvon Troadec, goémonier et président de la commission « algues » du Comité régional des pêches. Il est donc devenu nécessaire d'encadrer cette activité. Pour y arriver, les acteurs concernés, goémoniers en tête se sont concertés pour définir des mesures de gestion à partir des études scientifiques réalisées par le Parc et ses partenaires.

Ainsi, dès 2014, de nouvelles mesures d'exploitation ont été mises en place par la profession, comme la géolocalisation des bateaux. « Ces données provenant des bateaux sont couplées aux données de pro-

duction, ce qui permet d'assurer une gestion dynamique de la récolte », explique Yvon Troadec. Des « jachères », c'est-à-dire des zones interdites à l'exploitation pour un temps donné, ont été instaurées pour permettre aux algues de se renouveler ; des zones dites sensibles, identifiées grâce au travail de cartographie, sont également interdites d'exploitation. « Au bout du premier cycle de trois ans, les résultats sont encourageants, donc le modèle est efficace », conclut Yvon Troadec.

A côté de ces mesures sur la récolte des laminaires, le Parc naturel marin d'Iroise est allé plus loin pour préserver les habitats et les espèces qui trouvent refuge dans le grand champ d'algues. Ainsi, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014, pris sur avis du conseil de gestion du parc, interdit la circulation des véhicules à moteur (jet ski, scooter des mers...) dans l'archipel. Des études ont prouvé que le bruit produit par ces engins avait un impact sur les espèces et notamment sur la population de grands dauphins.



La qualité de l'eau, un enjeu partagé

Le maintien ou la reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu majeur pour la préservation du patrimoine naturel et le développement des activités professionnelles ou de loisir. Depuis 10 ans, les équipes et partenaires du Parc y travaillent au quotidien.



Les agents du Parc naturel marin d'Iroise effectuent des contrôles réguliers de la qualité de l'eau.

Cet investissement sur la qualité de l'eau se traduit tout d'abord par de nombreux relevés et suivis réalisés à intervalles réguliers. Parallèlement, l'enjeu de la qualité de l'eau, c'est aussi lutter contre les risques de pollutions d'origine maritime ou terrestre.

Rejets côtiers : identifier et contrôler les apports terrestres

La terre et la mer ne sont pas deux entités déconnectées. L'eau joue ce lien ; aux bons souvenirs de nos leçons d'écologie sur le cycle de l'eau. Pour identifier et évaluer l'impact des apports terrestres sur le milieu marin, le Parc a entrepris un diagnostic des rejets côtiers. Pour cela, 149 points de rejet (ruisseaux, exutoires d'eaux pluviales...) ont été localisés et leurs eaux analysées. Des apports en nitrates, et des rejets bactériologiques ont été décelés. « *Le Parc nous aide à identifier les secteurs à enjeux. Sur le volet « police », la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les services départementaux de l'Agence française pour la biodiversité et le Parc élaborent, ensemble, un plan de surveillance annuel, et réalisent conjointement les actions de contrôle sur le terrain* », précise Zaïg Le Pape, responsable de l'unité Environnement maritime à la DDTM. En dix ans, le Parc naturel marin a contribué à la suppression de nombreuses sources de pollution.

Le carénage : conseils et soutien pour améliorer les aires de carénage

L'acte de caréner son bateau consiste à décaper et repeindre la coque de son navire. Pour cela, les principaux ports sont équipés d'aires de carénage. Afin d'évaluer l'efficacité des équipements situés dans son périmètre, le Parc a initié en 2012 un diagnostic. Le bilan montre que les aires de carénage sont plutôt efficaces hormis pour le traitement des biocides. En effet, ces substances chimiques destinées à limiter le développement des organismes vivants sur les coques passent à travers les systèmes de filtration classiques. Ainsi, Le port de Tréboul (Douarnenez) a bénéficié d'un soutien financier et technique du Parc. Il vient de se doter d'un tout nouveau système de traitement. Les premières analyses réalisées montrent d'excellents résultats et une efficacité prouvée sur les biocides.

Label BIO des algues de rive : mesurer la qualité et apporter une plus value

En Bretagne, une vingtaine d'espèces d'algues de rive sont exploitées à pied, à marée basse. Les principales espèces sont : goémon noir, pioka, nori, laitue de mer et dulce. En Iroise, la filière « algues de rive » se structure autour d'une dizaine d'entreprises, 125 récoltants professionnels

et 200 travailleurs saisonniers. En 2015, 202 tonnes d'algues de rive ont été récoltées dans le périmètre du parc.

Depuis 2009, un règlement européen permet de produire et récolter des algues sous le label BIO. Pour cela, il faut une bonne qualité du milieu et des règles d'exploitation durable. « *Pour soutenir la profession, le Parc marin s'est proposé depuis 2011 de prendre en charge financièrement et techniquement les analyses* » précise Lydia Rolland, responsable qualité chez Algues et Mer. Pour cela des patelles, un coquillage brouteur, sont prélevées et analysées pour mesurer la qualité sanitaire.

Le Parc accompagne également le Comité des pêches dans la mise en place de mesures de gestion durables.

Nul doute que ce label contribue à la bonne image des produits et rassure le consommateur sur leur qualité.

Liste verte UICN : une reconnaissance à l'internationale

L'Iroise, c'est un parc naturel marin mais c'est aussi une réserve naturelle nationale, une réserve de biosphère de l'Unesco, des sites Natura 2000... Depuis 2014, le Parc est inscrit sur la liste verte de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

« Encourager une gestion et une gouvernance plus efficaces des aires protégées en valorisant les sites et les pratiques exemplaires » ; tel est le critère pour intégrer la liste verte des aires protégées.

Depuis novembre 2014, le Parc naturel marin d'Iroise appartient aux 23 sites mondiaux inscrits sur cette liste, mis en place par l'UICN. Pour y prétendre, il faut répondre à de nombreux critères. « Tous les espaces répondant à la définition de l'UICN de l'aire protégée peuvent prétendre à la liste verte », indique Jean-François Sys du comité français de l'organisation internationale. Dans le cas du Parc naturel marin d'Iroise, plusieurs raisons ont conduit à sa sélection: que ce

soit le premier parc naturel marin créé en France, avec des moyens humains et matériels et une gouvernance adaptée. « D'où l'intérêt pour l'UICN de le labelliser » complète Jean-François Sys.

Seuls 23 sites naturels dans le monde, pour le moment font partie de la liste verte dont 5 sites français. Avec le Parc naturel marin d'Iroise, on retrouve le Parc national des Pyrénées, la réserve naturelle de Cerbere Banyuls, le Parc national de Guadeloupe et l'espace naturel sensible Marais d'Episy.

5



Les îlots Ledenez Vraz et Ledenez Vihan, joyaux de l'archipel de Molène.

Trois questions à



Hélène Mahéo

Conservatrice de la Réserve naturelle nationale d'Iroise



Réserve Naturelle
IROISE

Située en plein cœur de l'archipel de Molène, la Réserve naturelle nationale d'Iroise a été créée en 1992. Ce classement témoigne du caractère précieux et fragile du patrimoine naturel de l'Iroise. Depuis octobre 2016, la Réserve naturelle est gérée par le Parc naturel marin d'Iroise, au sein de l'Agence française pour la biodiversité.

Quel est le périmètre de cette réserve naturelle ?

La réserve est un domaine terrestre de près de 40 hectares qui comprend les trois îles de Balanec, Bannec et Trielen ainsi que leurs îlots annexes.

Quels sont les principaux enjeux sur ce territoire ?

Il y en a de nombreux ! On peut citer en premier lieu la protection des oiseaux marins et côtiers nicheurs, notamment de l'Océanite tempête, l'oiseau marin le plus petit d'Europe, ou encore la préservation de la végétation, les îlots présentant des habitats d'intérêt communautaire.

Comment cela se traduit-il au niveau réglementaire ?

La réserve naturelle est un outil de protection fort. Les activités sont réglementées par le décret ministériel de création de la réserve, complété par des arrêtés préfectoraux. L'accès aux îlots est en particulier réglementé, en fonction des enjeux identifiés : il est interdit de débarquer sur Bannec en tout temps, et sur Balanec, cette interdiction s'applique uniquement pendant la période de nidification.



Regards sur le métier de pêcheur

Dans le dernier numéro de *Journal de bord*, nous vous l'avions annoncé. Le livre « Pêcheurs d'Iroise » est désormais disponible en librairie. Bien plus qu'un ouvrage de photographies, c'est avant tout une quarantaine de portraits touchants et sincères pour avoir un autre regard sur le métier de pêcheur.

Métiers du filet, de la ligne, du casier, la récolte des algues... A l'image des paysages de l'Iroise, le métier de pêcheur présente une grande diversité souvent peu connue. Avec la publication de « Pêcheurs d'Iroise », le Parc naturel marin d'Iroise a souhaité valoriser ce métier ancré dans le patrimoine culturel maritime. « Il était important de montrer cette diversité de métiers à travers les témoignages de ces hommes et de ces femmes de tout âge, du jeune qui débute au retraité » appuie Marie Hascoët, chargée de mission « patrimoine culturel » au Parc et auteure de l'ouvrage.

Une quarantaine de pêcheurs professionnels travaillant en mer d'Iroise se sont livrés. Leurs activités et parcours, leurs sentiments sur la profession, leurs anecdotes, leur rapport avec cette mer d'Iroise et son milieu naturel y sont décrits. Un milieu et

une ressource qu'ils espèrent pour la plupart préserver et transmettre à leurs enfants. « Pour solliciter les pêcheurs, le Parc a travaillé avec le Comité départemental des pêches, à partir d'un questionnaire. Même sans ce dernier, ils nous auraient parlé de ressource et d'environnement », indique Marie Hascoët. Même si certains pêcheurs ont hésité, d'autres ont refusé, la grande majorité s'est prêtée au jeu et a accepté de se dévoiler. « Pour moi, c'était plutôt un devoir de faire cet ouvrage afin de mettre en avant notre métier, car on est aussi une espèce en voie de disparition » nous explique Ludovic Ogrodowicz, pêcheur depuis 18 ans.

Mise en images

Nedjma Berder, photographe, a été associé à ce travail afin de mettre en image ces témoignages. L'idée de la photographie, c'était également de « capturer » ces hommes et ces femmes dans leur environ-

nement, dans leur lieu de vie. « Très souvent la rencontre s'est faite dans la nuit, avant de prendre la route ensemble et embarquer pour rejoindre le lieu de pêche. Ces moments d'échanges et de discussions m'ont permis de mieux comprendre leur activité, de m'imprégner de leur personne avant la prise photo », détaille Nedjma Berder. Ce dernier a par ailleurs fait le choix de désaturer les couleurs des photographies afin d'aller davantage dans l'essentiel. « On se focalise plus sur les personnes et on accroche leur regard », explique-t-il. Ce travail de prise de vues s'est étalé sur près d'un an, au rythme des saisons de pêche.

Extraits

« C'est de l'iode qui coule dans nos veines. On a toujours été baigné là-dedans. »
Noël Tanguy, goémonier

« Il faut protéger cette planète. Il faut que tout le monde travaille ensemble. C'est ça le plus important. »
Ludovic Ogrodowicz, ligneur

« Tous les jours, il y a un paysage différent, une lumière différente, la mer est différente. »
Jean-Marie Le Bris, fileyeur

Pleins feux sur les phares

Depuis sa création, le Parc s'est engagé dans une démarche de mise en valeur et de préservation des phares. Plusieurs actions ont été menées, à commencer par la publication d'un ouvrage intitulé « De mémoire de phares » en octobre 2012. Récompensé par l'Académie de marine, ce livre rassemble les témoignages des derniers gardiens de phare. Autre action, le classement de six phares en mer au titre des Monuments historiques. Ces édifices avant tout établissements de signalisation maritime sont désormais des éléments patrimoniaux reconnus. Le Parc marin fait par ailleurs partie d'un groupement d'intérêt public qui participe à la création du Musée national des phares. Enfin, l'événement « Les phares complètement à l'ouest », organisé depuis quatre ans, permet au grand public de découvrir les phares autrement avec de nombreuses animations.





Paroles d'enfants

Depuis 2007, toute une génération grandit avec le Parc naturel marin d'Iroise. Visite à l'école Jean Monet du Conquet pour aller à la rencontre des enfants.

« **O**h, un p'tit mousse de l'Iroise ! » s'écrient plusieurs enfants à notre arrivée dans la cour de récréation en compagnie d'une figurine géante représentant un personnage du programme éducatif du Parc naturel marin d'Iroise. Impossible de passer inaperçu... tous connaissent « les p'tits mousses de l'Iroise » et le travail d'éducation mené par le Parc depuis 2008 auprès des communes littorales et insulaires. Un programme auquel l'école Jean Monet est fidèle depuis le début. A l'occasion du dixième anniversaire du Parc marin, rencontre avec la classe de CM1-CM2 de Yasmine Benabdallah pour évoquer leurs souvenirs d'animations avec le Parc et voir ce qu'ils en ont retenu.

Souvenirs d'un flanc au chocolat aux algues

Pour la plupart des élèves de la classe qui suivront à nouveau les animations du parc marin cette année, le travail de sensi-

bilisation remonte à plusieurs années. Ces élèves qui ont désormais 9 et 10 ans, connaissent « les p'tits mousses » depuis la petite section.

Au fil des années et des sujets abordés avec eux, tous gardent en mémoire une sortie sur la plage, un atelier en classe et connaissent par cœur les noms des agents du Parc venus leur apprendre plein de choses sur la mer. Pour Marlone, « c'est le cours de cuisine avec des algues, en particulier le flanc au chocolat ». Thelma a préféré l'atelier sur les sons de la mer qui consistait notamment à identifier et à reproduire certains bruits d'animaux comme la mouette ou le phoque. De son côté, Ewan se souvient de l'activité « A la découverte du plancton », alors que pour Alice, c'est la pêche à pied et la quête d'animaux bizarres qui l'ont le plus captivée. Tous sont enthousiastes à l'idée de partager leurs souvenirs et leurs expériences de découverte ludique de la mer d'Iroise ; pendant l'interview avec l'ensemble de la classe les doigts se lèvent en permanence et chaque élève y va de son anecdote.



« On a vu plein d'animaux qu'on ne connaissait pas »

Ces activités pédagogiques, appréciées des enfants et de leurs enseignants, ne sont pas des moments de loisirs mais une véritable découverte du milieu marin. « On ne savait pas que les algues pouvaient se manger » explique ainsi Yannisse. « On a vu plein d'animaux et de coquillages qu'on ne connaissait pas du tout », surenchérit Alice. « Pour ces enfants habitant pourtant une commune littorale, la mer reste encore un milieu assez secret, renfermant de nombreux mystères. Par exemple, l'observation de plancton au microscope a surpris quelques élèves qui ne pensaient pas trouver autant de choses dans de l'eau de mer », souligne Yasmine Benabdallah, leur institutrice.

Ayant pour la plupart suivi le programme des « p'tits mousses » depuis des années, les enfants développent progressivement une culture et un vocabulaire ma-

rins, et deviennent même un public assez averti. « Au départ, on est dans l'observation avec les tous petits, puis en grandissant, les enfants travaillent de plus en plus sur le fonctionnement du milieu marin et sur les impacts liés aux activités humaines », détaille Yasmine Benabdallah.

Les citoyens de demain

A partir de ces activités, les élèves de CM1/CM2 se saisissent d'enjeux essentiels.

« Il est important de protéger l'écosystème marin », « il est important de ne pas polluer la mer », « il faut préserver les algues car elles produisent de l'air », sont quelques exemples de phrases revenant le plus sou-

vent dans leurs propos. Ces écoliers ont également bien assimilé l'importance de l'action du parc dans la préservation du milieu marin au point de susciter quelques vocations !



"On a même vu un phoque
C'était la première fois
J'aurais trop aimé le voir dans
la longue vue mais à chaque fois
il disparaissait".

"On a compris une chose importante c'est qu'il faut protéger la mer et surtout ne pas la polluer car cela n'est pas bon pour tout ce qui est vivant"



L'éducation, un enjeu essentiel

L'éducation au milieu marin des jeunes générations est un des objectifs forts du Parc naturel marin d'Iroise. Depuis 2008, les équipes du parc réalisent des ateliers et animations dans les établissements scolaires des communes situées dans son périmètre, de la petite section de maternelle au CM2 voire au-delà. Chaque année une nouvelle thématique est proposée comme le plancton, les algues, les « petites curiosités » ou encore le son ; à travers celles-ci les enfants bénéficient d'un enseignement complet sur le milieu marin, sur la faune et la flore mais aussi sur les activités humaines, les phares, ... Elaborées avec l'enseignant, ces animations constituent un véritable projet pédagogique, en lien avec les programmes de l'Education nationale. Tout au long de l'année scolaire, les enfants reçoivent des interventions en classe, vont sur le terrain et ils construisent avec leur enseignant un travail de restitution rendant compte de ce qu'ils ont acquis au cours de l'année. Depuis la mise en place de ce programme, 4 688 élèves ont bénéficié d'une animation du Parc marin.



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT